



Tendances

VOL. 1 n° 1 automne 2002



Alliance de la Fonction publique du Canada
233, rue Gilmour, Ottawa (Ontario) K2P 0P1
(613) 560-4200

L'économie, l'emploi et les salaires

Notre premier numéro !

L'information économique est essentielle pour la compréhension et la transformation du monde dans lequel nous vivons. Connaître l'état actuel de l'économie canadienne, l'évolution des prix et des salaires, le nombre d'emplois disponibles ou encore l'état des finances publiques et des programmes sociaux, peut servir plusieurs causes. Par exemple, avoir une bonne idée de l'évolution récente des salaires est fort utile lorsqu'il s'agit de formuler des revendications salariales et de renégocier des conventions collectives.

L'objectif de la présente publication est de rendre l'information économique accessible au personnel et aux membres de l'Alliance de la Fonction publique du Canada. Dans ce numéro, nous présentons les principaux indicateurs économiques et sociaux dont nous entendons suivre le cours et que nous comptons publier jusqu'à quatre fois par année. Nous présentons également leur évolution récente.

Sommes-nous en période de croissance économique ou en récession?

Notre indicateur : le PIB réel au prix de base (1997\$)

Les économistes font appel à de nombreuses méthodes pour mesurer le rythme auquel progresse l'économie. La plus courante et la plus médiatisée repose sur le calcul du produit intérieur brut réel ou PIB réel. Le PIB est la valeur de tous les biens et services produits dans une année à l'intérieur des frontières du Canada. Le terme « réel » signifie que ce total est corrigé pour tenir compte de l'incidence de la hausse des prix (de l'inflation).

Comment l'interpréter ?

Lorsque le PIB réel augmente à un rythme près de son taux de croissance potentiel à long terme, alors l'économie se porte bien en général. Cela peut se traduire par une augmentation des revenus pour les Canadiennes et Canadiens et leurs gouvernements. Un taux de croissance négatif du PIB signifie habituellement de mauvaises nouvelles et parfois, une récession. Lorsque l'économie produit moins au cours d'une année par rapport à l'année précédente, cela se traduit habituellement par une augmentation du taux de chômage et une diminution du niveau de vie. Le PIB représente toutefois une mesure limitée, car il ne tient pas compte de certaines activités se produisant « à l'extérieur du marché » — par exemple, la valeur du travail effectué à domicile ou par des travailleurs et travailleuses bénévoles.

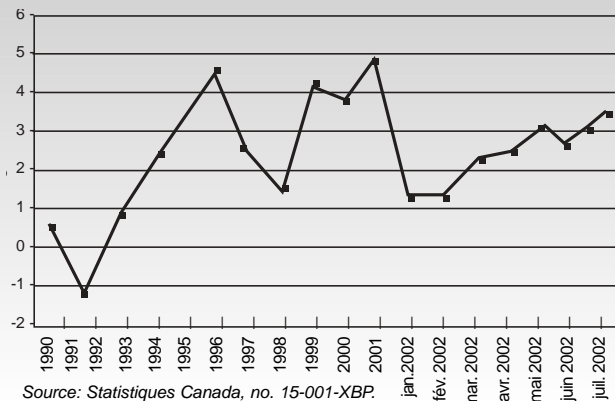
(Suite à la page 2)

La tendance actuelle

Après le ralentissement économique enregistré aux États-Unis, l'agitation des marchés financiers et les attentats du 11 septembre 2001, plusieurs ont craint que le Canada ne sombre dans une récession. Il y a certes des secteurs d'activité économique, comme la haute technologie et le tourisme, qui ont été durement touchés par les récents événements mais, en général, la situation n'est pas aussi sombre qu'on pourrait le croire.

Selon les plus récentes données de Statistique Canada, le PIB réel a progressé de 3,2 % au cours du mois de juillet 2002 par rapport au mois de juillet 2001. Le rythme de croissance annualisé des trois derniers mois se situe en moyenne autour de 2,8 %, après avoir connu une croissance moyenne de 1,8 % au cours des trois premiers mois de 2002 et une année 2001 assez difficile (1,1 %). Lorsqu'on compare les résultats

Graphique 1
Variation en pourcentage du PIB pour l'ensemble de l'économie canadienne depuis 1990



Source: Statistiques Canada, no. 15-001-XBP.

annualisés des sept premiers mois de 2002 à ceux des années antérieures (graphique 1), on constate que l'économie progresse.

Autrement dit, l'économie canadienne n'est pas en récession, elle continue de croître. Elle croît actuellement à un rythme moins rapide qu'à la fin des années 1990, mais elle croît tout de même plus rapidement qu'en 2001.

L'économie canadienne crée-t-elle des emplois ?

Nos indicateurs : L'emploi et le taux de chômage

Il ne se passe pas un mois sans que les statistiques sur le marché du travail ne fassent les manchettes. Plusieurs statistiques y sont rapportées, y compris le niveau d'emploi et le très populaire taux de chômage. Le taux de chômage est le pourcentage de la population active qui cherche activement du travail sans

pouvoir en trouver à un moment donné. Les travailleuses et les travailleurs découragés — c'est-à-dire les personnes qui ne cherchent pas de travail, car elles considèrent que les chances de trouver un emploi sont minimales — ne sont pas comptés en tant que chômeuses et chômeurs ou membres de la population active.

Comment l'interpréter ?

Lorsque le niveau d'emploi augmente et que le taux de chômage diminue, cela signifie généralement que l'économie et le marché du travail se porte bien. Par conséquent, si le niveau d'emploi diminue et que le taux de chômage augmente, l'économie ne crée pas d'emplois, ce qui est mauvais signe. Il arrive que le niveau d'emploi et le taux de chômage évoluent différemment de ce que nous avons vu précédemment. Par exemple, il est possible que, certains mois, le niveau d'emploi au pays progresse sans que le taux de chômage ne diminue. Cela s'explique souvent par le fait que des travailleurs et travailleuses découragés, voyant l'amélioration des conditions, se décident de chercher un emploi, ce qui a pour conséquence de faire augmenter le nombre de chercheurs d'emploi et le chômage.

Tableau 1
L'emploi et le taux de chômage
au Canada
2000 à septembre 2002

	2000 année	2001 année	2002 juin	2002 juillet	2002 août	2002 sept.
Personnes occupées('000)	14 910	15 077	15 394	15 417	15 476	15 517
à temps plein	12 206	12 345	12 537	12 572	12 597	12 592
à temps partiel	2 702	2 732	2 857	2 844	2 879	2 924
hommes	8 049	8 110	8 265	8 282	8 304	8 320
femmes	6 860	6 967	7 129	7 134	7 172	7 197
15-24	2 289	2 314	2 354	2 362	2 382	2 377
25+	12 621	12 763	13 039	13 054	13 094	13 140
Employé-e-s du secteur public	2 792	2 822	2 901	2 936	2 947	2 961
Employé-e-s du secteur privé	9 696	9 646	13 148	10 123	10 174	10 183
Taux de chômage	6,8	7,2	7,5	7,6	7,5	7,7
hommes	6,9	7,5	7,9	8	-	-
femmes	6,7	6,8	7,1	7,2	-	-
15-25	12,6	12,8	13,5	13,4	-	-
25+	5,7	6,1	6,3	6,5	-	-

Source : *Labour Force Information 71-001-XIE, L'observateur économique canadien, août 2002 (no 11-010-XPB) et Le Quotidien, (6 sept. 2002) Statistique Canada.*

La tendance récente

Le nombre d'emplois a bondi de 59 000 en août 2002 et de 41 000 en septembre 2002 au pays, s'inscrivant ainsi dans la tendance à la hausse amorcée en début d'année. Depuis le début de 2002, l'emploi s'est accru de 2,8 % (+427 000). Il s'agit d'un des taux de croissance les plus élevés observés depuis 1994. Au cours de cette période

de neuf mois, l'emploi à temps plein a progressé de 255 000 (+2,1 %) et l'emploi à temps partiel, de 171 000 (+6,2 %) (Le Quotidien, 11 Octobre 2002, Statistique Canada).

En août, la hausse du nombre d'emplois a été répartie également entre les jeunes (+20 000), les femmes adultes (+20 000) et les hommes adultes (+19 000). En septembre, l'emploi a peu varié

chez les hommes. Chez les femmes adultes, le dynamisme de l'emploi s'est poursuivi en septembre, une hausse de 42 000 ayant été enregistrée, principalement dans le travail à temps plein (+31 000). Enfin, l'emploi à temps partiel a crû de 47 000 chez les jeunes, mais l'emploi à temps plein a fléchi de 52 000.

Ces trois groupes ont prof-
(Suite à la page 4)

(L'économie canadienne crée-t-elle des emplois? - suite)

ité du rebondissement du nombre d'emplois enregistré depuis le début de 2002, soit des hausses de 3,3 % pour les jeunes, de 2,5 % chez les hommes adultes (+169 000) et de 3,0 % chez les femmes adultes (+135 000) ayant été enregistrés.

En août, la hausse de l'emploi était concentrée chez les employé-e-s du secteur privé (+51 000), bien que le nombre d'emplois du secteur public

ait augmenté légèrement (+11 000). En septembre, l'économie n'a connu qu'une légère hausse du nombre d'employés du secteur privé (+9 000) et du secteur public (+14 000). Néanmoins, depuis le début de l'année, le nombre d'employé-e-s dans ces secteurs a augmenté de 208 000 (+2,1 %) et de 127 000 (+4,5 %) respectivement.

Malgré la progression de l'emploi, le taux de chômage a augmenté de 0,2 point de pourcentage pour se fixer à 7,7 %, alors qu'un grand nombre de personnes ont intégré le marché du travail.

Autrement dit, depuis le début de l'année 2002, l'économie canadienne crée des emplois à un bon rythme. Toutefois, plusieurs de ces emplois sont à temps partiel.

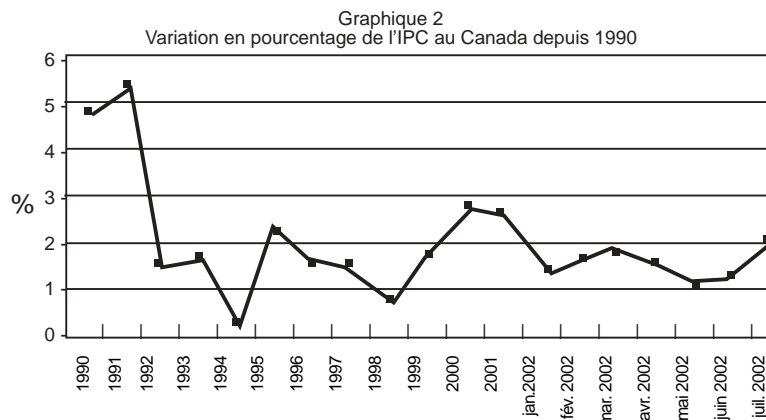
Faut-il déboursier davantage ou moins aujourd'hui qu'il y a un mois, un an, trois ans ou encore 10 ans pour acquérir les mêmes produits et services? Dans quelle proportion?

Notre indicateur: l'indice des prix à la consommation (1992\$)

L'indice des prix à la consommation (IPC) est un indicateur de l'inflation (ou de la déflation) largement utilisé, qui révèle la variation du pouvoir d'achat des Canadiens et des Canadiennes. Il est obtenu en calculant, sur une base mensuelle, le coût d'un «panier» de provisions fixe composé de biens et services achetés par un consommateur canadien typique au cours d'un mois donné. Ce panier contient des produits qui entrent dans diverses catégories, y compris le logement, les aliments, les divertissements, le combustible et le transport.

Comme le contenu du panier reste constant sur les plans de la quantité et de la qualité, lorsque l'IPC augmente, cela signifie qu'il faut déboursier davantage aujourd'hui par rapport à la période précédente pour acquérir les mêmes produits et services. Lorsque l'IPC diminue, cela signifie qu'on a pas déboursier autant durant la période précédente. Lorsque le taux de croissance en pourcentage de

l'IPC augmente, cela signifie que l'inflation s'accélère, sinon elle est stable, ou encore en recul. Si le taux est négatif, on dira alors qu'il y a déflation, c'est-à-dire qu'il y a diminution des prix. Dans le domaine des relations du travail, la variation de l'IPC en pourcentage est souvent prise en considération pour guider les travailleurs dans leurs revendications salariales et pour évaluer l'évolution du pouvoir d'achat



Source: *Le Quotidien et L'observateur économique canadien*, no 11-210, Statistique Canada

Comment l'interpréter?

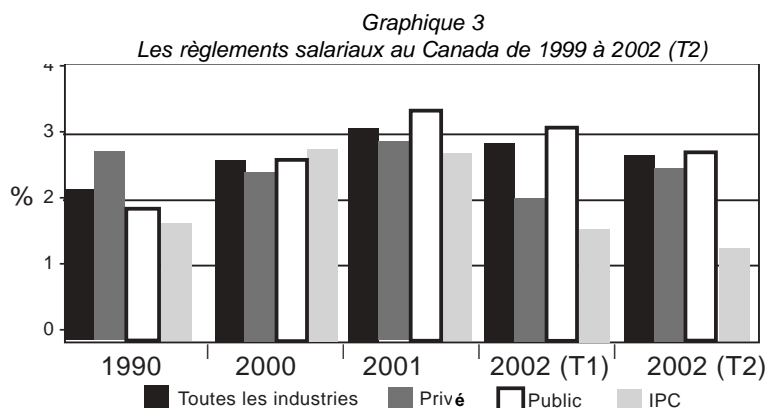
des employé-e-s. Lorsque les ajustements salariaux obtenus sont inférieurs à la variation de l'IPC, cela peut se traduire par une diminution du pouvoir d'achat des travailleurs. Voilà pourquoi les contrats de travail de nombreux travailleurs canadiens comprennent des clauses de rajustement de vie chère qui lient les augmentations salariales aux variations de l'IPC.

La tendance actuelle

Les prix des biens et des services compris dans l'indice des prix à la consommation (IPC) ont augmenté de 2,6 % d'août 2001 à août 2002. Cette progression fait suite à la hausse de 2,1 % observée de juillet 2001 à juillet 2002 laquelle constituait la plus importante progression sur 12 mois depuis septembre 2001. Comme on peut le constater au graphique 2, il s'agit de hausses considérables par rapport au taux d'augmentation de 1,3 % affiché en juin (Le Quotidien, août et septembre 2002).

Autrement dit, il en coûte toujours de plus en plus cher, chaque mois, pour se procurer les biens et services compris dans le panier de consommation fixe calculé dans le cadre de l'IPC. Si les augmentations salariales que vous avez obtenues pour 2002 dépassent les variations moyennes constatées depuis le début de l'année (1,7 %), alors il est fort probable que vous améliorez présentement votre pouvoir d'achat.

Dans quelle proportion les salaires récemment négociés dans les principales conventions collectives augmentent-ils?



Source: DRHC et l'observatoire économique canadien, août 2002, Statistique Canada, n°.11-101-XPB

Notre indicateur: les règlements salariaux

La direction de l'information sur le marché du travail de DRHC publie, plusieurs fois par année, l'augmentation moyenne des taux du salaire de base obtenue dans les principales conventions au cours d'une période donnée.

La tendance récente

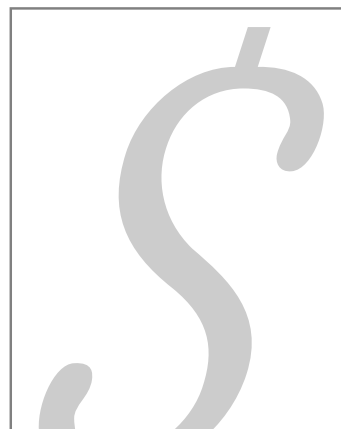
Les principales conventions collectives signées au cours du deuxième trimestre 2002 ont donné lieu à une augmentation moyenne du taux du salaire de base de 2,7 % par année pour la durée des conventions (Graphique 3). Il s'agit d'une baisse par rapport à la moyenne de 2,9 % enregistrée durant le trimestre précédent et celle de 3,0 % affichée pour

l'ensemble de l'année 2001. Les données du premier trimestre 2002 sont basées sur l'examen de 55 conventions visant 201 520 employé-e-s. Au cours du deuxième trimestre 2002, la majorité des rajustements ont été négociés au sein du secteur public où 82,5 % des conventions visant 90,1 % des employé-e-s ont été ratifiées. Dans ce secteur, 398 665 employé-e-s obtiennent des

rajustements de 2,7 % en moyenne dans le cadre de 99 conventions. Dans le secteur privé, 21 conventions accordent une augmentation de 2,6 % en moyenne. Il s'agit d'une augmentation par rapport au taux de 2,0 % affiché le trimestre précédent, mais une diminution par rapport à celui de 2,9 % enregistré pour l'ensemble de l'année 2001.

Autres données intéressantes

La dernière section de la présente publication est consacrée à diverses données économiques et sociales qui seront présentées, en rotation, au cours de l'année. Voici l'essentiel des données publiées lors de la fête du Travail par Statistique Canada, portant sur l'évolution de la syndicalisation au pays.



La syndicalisation au Canada entre juillet 2001 et juin 2002

Depuis juillet 2001, les effectifs syndicaux au Canada ont augmenté, passant de 3,8 millions à 3,9 millions. L'augmentation des effectifs syndicaux a été proportionnellement plus importante que celle du nombre d'employé-e-s. Par conséquent, le taux de syndicalisation a connu une hausse, passant de 30,0 % à 30,3 %. La hausse des effectifs syndicaux a été presque uniquement attribuable aux femmes. Leur taux de syndicalisation a atteint 30,2 %,

un pourcentage qui, pour la première fois, rejoint quasiment celui des hommes (30,3 %). C'est dans le secteur public que les effectifs syndicaux ont crû principalement, le taux de syndicalisation y étant passé de 71,0 % à 72,5 %. Le taux de syndicalisation dans le secteur privé (18,0 %) n'a pratiquement pas varié. Cinq provinces (l'Île-du-Prince-Édouard, le Québec, l'Ontario, la Saskatchewan et la Colombie-Britannique) ont enregistré des augmentations de leurs

taux de syndicalisation. Toutes les autres provinces ont connu des baisses. Chez les travailleurs et travailleuses à temps plein, le taux de syndicalisation est passé de 31,5 % à 31,9 %, mais il n'a pour ainsi dire pas changé chez les travailleurs et travailleuses à temps partiel (23,3 %) (Statistique Canada, 75-001-XIF).

Nous espérons que ces informations sont utiles. Pour nous transmettre vos commentaires ou suggestions, veuillez communiquer avec Kate Rogers ou Sylvain Schetagne, à la Section des négociations de l'AFPC à Ottawa.